



Pascal Leroy

### Le mot du Maire

Depuis plusieurs mois, la France vivait au rythme de la préparation des élections présidentielles et législatives.

Désormais nous allons pouvoir passer aux choses sérieuses. Faisons confiance aux spécialistes!

Malgré cela, notre monde est en pleine mutation et une adaptation sera nécessaire. Restons optimistes et bon été à toutes et à tous. Pascal Leroy

### Enquête Publique sur le PPEANP

Une enquête publique sur le Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) a lieu entre le **26 juin et le 21 juillet**.

Ce PPEANP permet de protéger et de pérenniser les espaces agricoles et naturels existants dans le PLU de la commune. Pour Carnetin, ce périmètre de protection se superpose aux zones A (agricole) et N (naturelle) du PLU approuvé le 26 février 2010.

Vous pouvez consulter le dossier en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat et donner votre avis sur le registre mis à votre disposition.

### Consultation du public sur les droits à construire

Une note d'information sur les conséquences de l'éventuelle application de la majoration des droits à construire de 30% sur le territoire du village est à disposition du public depuis le **18 juin et jusqu'au 18 juillet 2012**.

Cette note d'information est consultable en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat. Votre avis peut être consigné sur le registre mis à votre disposition.

### Défense incendie

Durant ces dernières années, les poteaux incendie ont subi des dégradations répétées occasionnant des coûts de réparation conséquents. Combien de fois, l'eau a coulé toute la nuit ! Aussi, la municipalité a décidé de remplacer les 4 poteaux incendie par des bouches incendie enterrées dans le sol, moins vulnérables aux actes de vandalisme.

### Travaux de la Mairie

Les travaux débutés en 2011 pour reconstruire le mur et le préau sont maintenant terminés. Lors de la fête du village du 23 juin dernier, ce nouvel espace a permis d'accueillir plus de 100 personnes et les enfants pouvaient jouer en toute sécurité dans le terrain contigu à la cour de la mairie. De l'avis général, c'est une réussite !

# Ordures Ménagères

Rappel : Il est interdit de déposer des ordures ménagères en dehors des jours de ramassage : Mardi et Samedi

## Travaux de voirie prévus

Les chaussées ont particulièrement souffert durant les derniers hivers. C'est notamment le cas de l'entrée de la Cour des Gros où des nids de poule se forment régulièrement. Vous aurez pu également observer que certains trottoirs sont particulièrement dégradés. C'est pourquoi la mairie lance un programme pluriannuel de réparation à compter du mois de septembre. Les zones les plus dégradées seront naturellement

## Base de Loisirs

Nous vous rappelons que l'entrée à la base de loisirs est payante depuis le 1<sup>er</sup> mai. Vous pouvez retirer votre carte d'accès à la mairie (dès l'âge de 3 ans) contre justificatif de domicile et une photo récente. Cette carte d'entrée vous permettra, après paiement d'un timbre de 4 €, d'accéder toute la saison à la base.

## Carte Imagin'R

Nous rappelons aux jeunes collégiens et lycéens qu'ils peuvent bénéficier de la carte Imagin'R et que celle-ci est subventionnée par la mairie. Pour cela, il suffit d'apporter la demande complétée et tamponnée par l'établissement en mairie.

## Site internet

La première version du site internet a été présentée pour clore la soirée festive du 23 juin (seuls les couches-tard y auront assisté !). Ce site, réalisé en collaboration avec le Conseil Général, est actuellement dans sa phase de construction. Il sera à votre disposition dans le courant du mois de septembre. Une information plus précise vous sera faite en temps utile.

## Fête Nationale

Comme chaque année, la fête nationale sera l'occasion de nous retrouver à la mairie autour d'un verre. Rendez-vous donc **samedi 14 juillet** dans la cour de la mairie à partir de **11h30**.

## A vos agendas!

- ☞ Samedi 14 Juillet : Fête nationale,
- ☞ Samedi 15 Septembre : Journée du patrimoine.

## La Mairie à votre service

Le secrétariat est ouvert le mardi et mercredi de 8h30 à 12h00 et le lundi, mercredi et jeudi de 13h00 à 16h30. La permanence des élus est assurée le mardi et le jeudi de 18h00 à 20h00.

Téléphone de la mairie : 01 64 30 24 20 — Messagerie : mairie.carnetin@wanadoo.fr